

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Lausanne, le 17 janvier 1880  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185646>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 17 Janvier 1880.

Sous le titre : *Annuaire de l'Instruction publique*, une brochure des plus utiles vient de paraître. Elle nous donne un tableau complet et consciencieusement étudié de toute l'organisation scolaire de notre canton, depuis l'Académie jusqu'aux écoles enfantines les plus modestes, sans excepter les établissements créés et soutenus par l'initiative privée. Parmi les nombreux renseignements qu'elle contient, nous citerons :

1<sup>o</sup> Un aperçu de la position faite au personnel enseignant, permettant de se rendre compte des obligations que l'Etat et les communes s'imposent pour le développement de l'instruction publique ;

2<sup>o</sup> L'état nominatif du personnel enseignant vaudois ;

3<sup>o</sup> Des notices fort intéressantes sur les divers établissements et institutions scolaires de notre canton, etc., etc.

Au nombre de ces dernières, nous remarquons celle qui concerne l'*Asile rural d'Echichens*, à laquelle nous empruntons les renseignements suivants qui seront sans doute lus avec intérêt :

« Cet Asile a été fondé à Lausanne en 1827 par l'un des élèves et des admirateurs de Pestalozzi, M. Scheller, pasteur allemand dans cette ville, en faveur des enfants abandonnés de confédérés allemands. L'année suivante, il fut transféré à Echichens. Le domaine consistait, à ce moment, en un bâtiment de ferme et 25 poses de mauvais terrain. L'Asile, qui comptait 11 élèves, avait pour but de réagir contre la honteuse coutume de *miser* les pauvres, en fournissant aux communes un placement sûr et bon marché pour leurs enfants assistés.

» Dès 1846, le domaine s'est successivement transformé et agrandi. Tout est combiné dans l'établissement pour donner aux enfants, avec les principes et les habitudes qui constituent une bonne éducation, les goûts simples qui conviennent à leur condition. La discipline est facile : c'est celle de la famille.

» L'école de l'Asile chemine sur le pied des classes primaires. Les élèves reçoivent en outre du directeur six heures par semaine d'allemand et une heure d'agriculture. Ils apprennent tout ce que

comporte l'exploitation d'un domaine : cultures, élevage du bétail, apiculture, etc.

» L'Asile a fait avec succès l'essai de la Caisse d'épargne. Chaque enfant a son petit jardin et sa pièce de bétail : lapin, poule, mouton, etc. Les produits en sont versés à la Caisse chaque samedi. Le pécule ainsi amassé, et qui s'élève parfois jusqu'à 200 francs, est versé lors de la sortie de l'élève à la Caisse d'épargne cantonale pour lui être remis à l'âge de 23 ans avec les intérêts accumulés.

Dans la règle, les élèves quittent l'Asile à 16 ans. Le comité et le directeur les placent, les suivent et les dirigent autant qu'il est possible dans leur nouvelle position. L'Asile les reçoit comme à la maison paternelle en cas de malheur ou de maladie. Le premier élève sorti de cet établissement en 1831 est actuellement riche propriétaire et syndic de sa commune. »

**Le démocrate américain et le démocrate de la vieille Europe.**

A New-York, tout est intéressant, dit le baron de Hübner, dans un livre intitulé : *Promenade autour du monde*, on ne se lasse pas de contempler l'activité constante, surexcitée, fiévreuse, qui, pendant la matinée, règne à Brodway et à Wallstreet, la vie élégante qui, vers la chute du jour, anime la belle et imposante Cinquième Avenue, sillonnée par des flots de piétons et de nombreux équipages. Le luxe des voitures dont beaucoup étaient sur les portières de grands écussons, de riches livrées, les toilettes un peu mirobolantes des femmes, mieux traitées par la nature que par leurs couturières, tout l'ensemble de ce spectacle pique votre curiosité. On tâche de découvrir le lien moral entre ce faste qui, sur ce sol républicain, ne craint pas de se montrer au grand jour et la soif de l'égalité qui est le principe moteur, le but, l'au-guillon, la récompense et le châtiment des sociétés démocratiques.

Sans doute, ce monde fashionnable n'est que toléré par le prolétaire, par l'homme en blouse qui le couvoie assez rudement ; mais cette tolérance s'explique par l'espoir que chacun a conçu, et qui, dans ce pays-là, n'est pas tout à fait chimérique, d'arriver un jour au même degré de prospérité, de voir sa femme, qui, aujourd'hui, blanchit du